

EPREUVE D'ORGANISATION DU TRAVAIL

DOCUMENTS ET MOYENS DE CALCULS AUTORISES

- Aucun document en dehors de ceux remis aux candidats par les examinateurs n'est autorisé.
- L'épreuve comporte la page de 1 sur 1

- L'épreuve est notée sur 20 points
- L'épreuve comporte deux parties indépendantes :
 - Organisation du travail et des fabrications
 - Risques professionnels et sécurité du travail

I. ORGANISATION DU TRAVAIL ET DES FABRICATIONS / 14points

1.1. Les standards de temps sont des *temps étalons* auxquels correspondent des *mouvements catégoriels*, effectués à un niveau normal soit allure 100 (BTE).

- 1.1.1. Expliquer Temps étalons, BTE..... (1p)
- 1.1.2. Enumérer quatre buts des standards de temps et mouvements..... (2pts)
- 1.1.3. Citer trois catégories de mouvements utilisés dans les standards de temps..... (3pts)

1.2. Le matériel ci-dessous est souvent utilisé lors de l'implantation d'un atelier : tréteau, caissette, chariot.

- 1.2.1. Préciser le rôle de ce matériel..... (1pt)
- 1.2.2. Tracer le symbole de chaque matériel..... (1,5pt)
- 1.2.3. Enoncer les principes définissant une bonne implantation..... (3,5pts)

Après le chronométrage, le chronométrateur doit procéder au dépouillement des relevés chronométriques

- 1.3. Citer pour chaque cas deux méthodes de dépouillement des relevés chronométriques.
- Avec jugement d'allure..... (1pt)
 - Sans jugement d'allure..... (1pt)

II. RISQUES PROFESSIONNELS ET SECURITE DU TRAVAIL / 6points

L'insonorisation consiste à réduire le bruit ainsi que sa transmission dans les locaux habités.

- 2.1. Citer trois méthodes d'insonorisation que l'on retrouve sur des machines à coudre (3pts)
- 2.2. Indiquer les conditions d'un bon éclairage..... (3pts)